

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de Saint-Mathieu-de-Beloeil tenue par voie de visioconférence, le **lundi 13 décembre 2021** à compter de **19 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Normand Teasdale, maire
Madame Marie-Claude Duval, conseillère, district No. 1
Monsieur Éric Lussier-Houle, conseiller, district No. 2
Monsieur Sébastien Robert, conseiller, district No. 3
Madame Mona S. Morin, conseillère, district No. 4
Monsieur Mathieu Blouin, conseiller, district No. 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Normand Teasdale.

Est également présente :

Madame Joanne Bouchard, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Est absent :

Monsieur Richard Lecours, conseiller, district No. 5

ORDRE DU JOUR

1. **CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (SI TOUS LES MEMBRES SONT PRÉSENTS)**
3. **DÉPÔT ET LECTURE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022**
4. **ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT**
5. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**
6. **PÉRIODE DE QUESTIONS UNIQUEMENT SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
7. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

2021-12-001

1 - CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours et ses renouvellements qui prolongent cet état d'urgence jusqu'au 17 décembre 2021;

ATTENDU l'arrêté 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui demande au Conseil de siéger à huis clos à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux et qui demande que cette séance soit publicisée;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Blouin

APPUYÉ DE : Madame Marie-Claude Duval

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Conformément aux dispositions de l'article 156 du *Code municipal*, l'avis de convocation a été signifié à tous les élus tel que requis et le quorum est respecté.

Dépôt du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de l'avis de convocation de la présente séance.

Que le Conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Que la présente séance soit ouverte à 19h05.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

2021-12-002

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (SI TOUS LES MEMBRES SONT PRÉSENTS)

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mona S. Morin
APPUYÉE DE : Madame Marie-Claude Duval
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Tel que spécifié dans l'avis de convocation de cette séance, l'ordre du jour est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

3 - DÉPÔT ET LECTURE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Le maire fait la lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2022 : texte de présentation, document du budget des revenus et dépenses et document du programme triennal d'immobilisations.

2021-12-003

4 - ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Blouin
APPUYÉ DE : Monsieur Éric Lussier-Houle
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le budget de fonctionnement pour l'année 2022 qui totalise des revenus pour une somme de 8 055 200 \$ et des dépenses pour une somme de 8 055 200 \$.

ADOPTÉE

2021-12-004

5 - ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mona S. Morin
APPUYÉE DE : Madame Marie-Claude Duval
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations, selon les montants suivants :

2022	4 907 600 \$
2023	1 620 000 \$
2024	1 535 000 \$

ADOPTÉE

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS UNIQUEMENT SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Conformément aux dispositions de la Loi et de l'arrêté ministériel 2020-049, les citoyens étaient invités à adresser leurs questions par écrit aux membres du Conseil municipal, et ce, uniquement pour les points à l'ordre du jour.

2021-12-005

7 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mona S. Morin

APPUYÉE DE : Monsieur Mathieu Blouin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance soit et est close à 20h00.

ADOPTÉE

Normand Teasdale, maire

Joanne Bouchard, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Je, soussignée, Joanne Bouchard, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées lors de la séance tenue ce 13 décembre 2021.

Joanne Bouchard, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Je soussigné, Normand Teasdale, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Normand Teasdale, maire